

Aides aux apprentis 2026



Aide au
permis de
conduire de
150 €



PASS REGION



PASS
CULTURE



Carte
étudiant des
métiers



Carte de
Réduction
TER illico



Fonds de
Solidarité de la
MFR St Egrève



Bourse
d'équipement
professionnelle



ACTION
LOGEMENT

- Avoir 17 ans
- Etre apprenti(e) (*contrat d'apprentissage en cours d'exécution*)
- Etre engagé(e) dans une préparation d'aide au permis de conduire
- Ne pas avoir déjà bénéficié de cette aide auparavant

Demande à faire auprès de la région

- Avantages culturels, sportifs, engagements
Auprès de différents partenaires...

Demande à faire en ligne : <https://www.auvergnedhonealpes.fr/passregion>

Validation par le CFA

- Avantages culturels dans la limite du crédit à disposition
- Avoir entre 15 et 18 ans

Demande à faire en ligne : <https://pass.culture.fr>

- Accès aux restaurants universitaires, tarifs réduits dans les transports, les activités sportives, culturelles et loisirs
- Aide au logement Loca-Pass

Délivrée par le CFA

- 50 % sur tous les trajets SNCF
- Avoir – de 26 ans
- Etre apprenti(e) (*contrat d'apprentissage en cours d'exécution*)

Demande à faire en ligne : <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/tarifs-cartes/cartes-reduction/illico-liberte-jeunes>

- Aide exceptionnelle et non renouvelable, **sous conditions.**

Attribuée par une commission composée de salariés et d'administrateurs de la MFR / Demande à faire auprès du secrétariat

- Aide pour l'achat de fournitures, d'équipements ou vêtements professionnels liés à la formation, versée par les OPCO pour un contrat.
- Etre apprenti(e) en 1ère année

Achat effectué par le CFA et mise à disposition aux apprenti(e)s

- <https://www.actionlogement.fr> – 0970 800 800
- Apprenti / Alternant de moins de 30 ans
- Dossier à déposer 3 mois avant ou dans les 6 mois de la signature du contrat